

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	3 fr.	6 fr.	11 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (à la ligne).....	25 cent
RÉCLAMES.....	50 cent

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

A PROPOS

D'UN

PÉTITIONNEMENT

Les cléricaux continuent leur pétitionnement contre la séparation des Églises et de l'État.

S'imaginant-ils que quelqu'un pourra être dupe de la valeur de ce pétitionnement ? Ce n'est pas la carte forcée, c'est la signature forcée. C'est pour l'ouvrier qui ne signe pas la menace, à peine déguisée, d'un renvoi, c'est pour le fournisseur, qui se refuse à donner la signature que le riche client lui demande, la crainte du boycottage, de la mise à l'index.

Un nom arraché dans de pareilles conditions n'a aucune valeur et, aux prochaines élections, ceux qu'on a obligés ainsi à prendre parti au profit de l'Église, sauront se souvenir de la contrainte morale qu'on leur a imposée ; ils voteront contre les hommes qui les auront ainsi pressurés ; ils seront pour les candidats de l'Église autant d'adversaires irréductibles.

Il n'y a donc pas à s'émouvoir de ce pétitionnement, et le mieux est de le considérer comme nul et non avenue.

Il est cependant permis de s'étonner qu'on puisse trouver, parmi ceux qui se sont placés à la tête de ce mouvement, des fonctionnaires rétribués par l'État.

Il y a, par exemple, parmi les plus ardents de ces propagandistes, un M. Jean Guiraud, professeur d'histoire et de géographie à la Faculté des Lettres de l'Université de Besançon, dont la place semblerait plutôt dans quelque séminaire.

Ce M. Jean Guiraud n'y va pas de main morte. Pour lui, il l'assure dans un ridicule pamphlet distribué à profusion par les soins des comités cléricaux — la séparation sera une œuvre de vol — une « banqueroute nationale ».

Un particulier qui agirait, à l'en croire, comme le font les députés républicains serait jeté en prison.

Vraiment, il y a quelque audace de la part de ceux qui vendent chaque jour au comptant des parts d'un paradis chimérique et dont ils seraient, en tout cas, fort embarrassés de prouver l'existence, il y a quelque toupie de leur part à parler d'escroquerie. De même, ils sont peu qualifiés, pour parler d'abus de confiance, ceux qui exploitent les prétendus miracles de saint Antoine de Padoue.

Mais qu'un professeur enseigne l'histoire de pareille façon, voilà ce dont le ministre de l'Instruction publique devrait à bon droit s'inquiéter.

Après les débats si concluants qui viennent d'avoir lieu à la Chambre, il semble superflu de répéter que l'État n'est lié par aucun engagement à l'égard de l'Église catholique.

M. Aulard, l'érudit professeur de la Sorbonne, le rappelle d'ailleurs fort à propos. Avant la Révolution quand on voulait soumettre le clergé à l'impôt, il se disait non propriétaire.

Les biens que vous voyez, gémis-sait-il, ces biens que vous croyez être à nous, ce sont les biens des pauvres, les biens de personne, *res pauperum, res nullius* ; nous n'en sommes que les dispensateurs, les administrateurs.

Ces biens n'étant à personne, la Révolution a décidé qu'ils feraient retour à la nation. Elle les a affectés au service du culte, mais il fut solennellement inscrit dans la Constitution de 1791 que les « biens destinés aux dépenses du culte et à tous les services d'utilité publique, appartiendraient à la nation, et sont dans tous les temps à sa disposition ».

Voilà la vérité historique.

Que les cléricaux organisent leurs pétitionnements pour rire, si bon leur semble, mais il n'est pas nécessaire pour cela qu'ils fassent mentir l'histoire.

C. R.

Les troubles en Russie

Poursuites contre un journaliste

Sur la proposition du directeur du bureau de la presse, M. Notovitch, rédacteur au journal les *Novosti*, est poursuivi pour la publication d'un article tendant au renversement de l'ordre de choses actuel ; il a été laissé en liberté, sous une caution de mille roubles.

La poursuite, qui peut entraîner la perte des droits civils et la relégation dans les confins éloignés de la Sibirie, vise la publication dans le numéro du 18 mars des *Novosti*, du programme de l'Union pour l'affranchissement.

Attentats à Varsovie

Un officier de police, Abrahamovitch, que le parti socialiste avait déclaré tenir pour personnellement responsable de la terrible repression qui a eu lieu dans la rue de Jérusalem, a été blessé, samedi de cinq coups de revolver par un inconnu ; deux autres officiers de police et un secrétaire de commissaire de police ont reçu de la part du comité révolutionnaire notification de leur sentence de mort.

A Odessa

La police a saisi de grandes quantités de munitions et d'armes, ainsi que des proclamations prêtes à être mises en circulation pour le 14 mai (vieux style).

Une escroquerie

Depuis quelques mois la plupart des journaux publient les réclames d'une poudre Coza qui détruirait l'ivrognerie. « La poudre Coza », est-il dit, « vaut mieux que tous les discours du monde sur la tempérance, car elle produit l'effet merveilleux de dégoûter l'ivrogne de l'alcool. Elle opère si silencieusement et si sûrement que la femme, la sœur ou la fille de l'intéressé peuvent la lui donner à son insu et sans qu'il ait jamais besoin de savoir ce qui a causé sa guérison. » Elle peut être donnée dans n'importe quelle boisson. Impossible de rester indifférent en présence de pareilles promesses. Dans le Nord, où tant de personnes souffrent de l'alcoolisme, et où l'ensemble de la population témoigne d'une grande méfiance pour la médecine scientifique et d'une extraordinaire prédilection pour les remèdes secrets ou naturels, herbes, tisanes, pilules, onguents, etc., à la grande joie des charlatans, la demande a dû être considérable.

Questionné par plusieurs de mes amis sur la valeur de cette poudre merveilleuse, je les ai mis en garde contre ce que je présentais être une fumisterie. Puis par curiosité et pour avoir le cœur net, j'ai écrit à Londres (61-62, Chancery Lane) en demandant un échantillon gratis.

Il m'est arrivé par retour du courrier avec un livre d'attestation de guérison et une curieuse circulaire trop longue pour être reproduite ici. On y chante les louanges de la préparation Coza tout en m'annonçant l'envoi en remboursement de deux boîtes à 12 fr. 50 soit 25 fr., que l'on me presse d'accepter puisqu'il s'agit de sauver une existence par ce moyen si peu coûteux. Bien entendu, j'ai prié le facteur de renvoyer à l'office expéditrice les dites boîtes et j'ai demandé au Laboratoire municipal de Tourcoing de bien vouloir analyser l'échantillon reçu. M. le professeur Dubois, directeur du Laboratoire, m'a communiqué les résultats de son analyse : « Voici votre poudre, m'a-t-il dit. C'est que du bicarbonate de soude avec un léger colorant dont je n'ai pu déterminer la nature, la quantité soumise à l'analyse étant trop faible. »

La poudre Coza n'est que du bicarbonate de soude et par conséquent nous soi-disant bienfaiteurs de l'humanité sont des exploités et des voleurs. Leur audace n'est égale que par la crédulité et la bêtise du public qu'ils exploitent. Le bicarbonate de soude se vend dans les drogueries et pharmacies de Roubaix de 0.70 c. à 1 fr. le kilo, mais lorsque c'est le Coza Institute de Londres qui le fournit, sa valeur se trouve miraculeusement centuplée et on l'achète au prix de l'or. Lecteurs si vous voulez guérir de l'ivrognerie en employant le bicarbonate de soude, achetez-le dans la pharmacie voisine, cela vous coûtera moins cher. Quant à la valeur d'un traitement de l'alcool-

isme, maladie mentale, par le bicarbonate de soude, je la laisse à l'appréciation des médecins. Une chose est certaine, c'est que la poudre Coza est absolument inoffensive, comme le proclament les annonces.

J'apprends maintenant que dernièrement en Allemagne, le rédacteur des *Hamburger Nachrichten*, chargé des annonces, vient d'être condamné à une amende de 25 Mk ou 5 jours de prison pour avoir inséré une réclame Coza. N'existe-t-il pas dans le Code pénal français d'articles permettant d'atteindre les fabricants de cette drogue, ou leur représentants à Calais ?

Qu'il me soit permis en terminant de rappeler qu'il existe un moyen sûr et éprouvé de guérir les ivrognes et les alcooliques, celui qui préconise depuis plus d'un siècle les sociétés antialcooliques : la signature d'un engagement d'abstinence et la fréquentation assidue des buveurs d'eau.

A. SEGOND.

(Le Camarade, mars 1905.)

LA FIN D'UN CLUB

Voici qu'un club vient de disparaître...

Il avait été fondé en Amérique, il y a de cela treize ans, par un groupe de treize joyeux farceurs.

Est-ce que vous ne trouvez pas que ceci ressemble à la fameuse histoire de ces treize brigands calabrais qui, un vendredi treize, attendaient sur le haut d'une haute montagne treize voyageurs qui ne venaient pas ?

Avec cette différence, cependant, que les treize Américains n'attendaient qu'une voyageuse, qui finissait toujours par arriver.

C'était la Mort.

En effet, ces messieurs étaient tous de futurs suicidés, d'après les termes du règlement du club.

Chaque année, le membre désigné par le sort s'en allait dans l'autre monde. Ses amis se réunissaient en un joyeux repas pour célébrer son départ, et, au champagne, on tirait d'un chapeau le nom de celui qui, douze mois plus tard, aurait à s'exécuter.

Aucun de ces messieurs ne commit la faute de manquer à son serment, si bien qu'à la fin, il ne resta qu'un seul de ces lugubres clubmen, un certain Daniel Lesser.

Je ne sais si cet Américain, ami d'une douce et folâtre gaité, se « réunir » tout seul dans un banquet et tira son nom au sort, mais le fait certain c'est qu'il s'envoya une balle dans la tête au moment voulu.

Il ne fit que se blesser grièvement. Soigné, guéri, il ne jugea pas à propos de renouveler sa tentative de suicide, soit parce qu'il se considérait comme libéré, soit parce qu'un trop proche voisinage du trépas lui avait donné le goût de la vie.

Il demeura donc sur cette terre, et, ces jours derniers, il mourut de maladie dans son dodo comme un particulier bien sage.

Le club des Suicidés n'est plus qu'un souvenir, mais si les douze premiers « démissionnaires » rencontrent par là-bas le dernier venu, ils sont dans le cas de le comparer à Judas, qui faussa si vilainement compagnie aux autres apôtres.

La Question du Requin

Il y a une question du requin.

C'est-à-dire que nous n'en sortirons jamais ! Quand on croit en avoir fini avec une affaire, et qu'on se propose de s'en aller passer huit jours à la campagne, histoire de se mettre l'esprit au vert, crac ! une nouvelle et passionnante « question » surgit, qui vient déranger tous vos projets.

Pour le moment, c'est celle du requin, soulevée par un confrère parisien, qui a évidemment du temps à perdre.

Pourquoi le requin s'appelle-t-il requin ? se demande cet organe grave. Et ses lecteurs s'escriment à en fournir la raison.

Personnellement, ça m'est égal, et je ne vois pas du tout quelle impor-

tance peut présenter cette question, parce que le requin n'en serait pas moins un sale animal, même si on s'avisait de le baptiser mouton des mers.

Imaginez-vous quelle doit être, à ce sujet, la profonde indifférence du malheureux matelot qui, tombé à l'eau, se voit soudainement poursuivi par cette affreuse bête !

Jamais cet homme menacé, tout en s'efforçant de se soustraire à l'appétit du monstre, ne pensera à se poser, en un pareil instant, une interrogation aussi saugrenue :

— C'est égal ! avant qu'il ne dine de ma cuisse, je ne serais pas fâché de savoir pourquoi le requin s'appelle requin ! Ça me serait, du moins, une suprême consolation !

De toutes les réponses adressées à l'organe parisien, une seule m'a paru véritablement intéressante.

— Requin, lui a écrit quelqu'un, vient de *Requiem*.

Il paraît que sur un certain nombre de côtes on nomme ainsi le redoutable malfaiteur, attendu qu'à la minute où l'on se trouve en face de lui, le *Requiem* est assez indiqué.

De *Requiem* à *Requin*, il n'y a qu'une nuance, et ceci explique cela !

Et avec quelle gaité, mon bon Jésus !

La mort électrique

On raconte beaucoup d'histoires sur les condamnés à mort.

Une des plus agréables, bien qu'elle ne soit pas jeune, est celle de ce gail-lard à l'esprit fertile à qui l'on demandait sa dernière volonté, au moment où il allait être conduit à l'échafaud :

— Dites ce que vous voulez, mon ami, lui glissait doucement dans l'oreille le directeur de la prison, homme d'ailleurs fort honorable, on ne vous refusera rien.

— Bien sûr ?

— Le désir d'un condamné à mort est sacré.

— Bon !... Alors, dans ce cas là, je demande à mourir de vieillesse.

On eut beaucoup de peine à faire comprendre à ce garçon exigeant que le « désir sacré » du condamné à mort ne doit pas dépasser la suprême cigarette ou le dernier verre de cognac.

La guillotine ne provoque aucune sympathie parmi ceux qui sont invités à faire connaissance avec elle, tandis que la plupart de ces messieurs déclarent qu'ils s'accommodent fort bien du fauteuil électrique des Américains.

En effet, on a souvent vanté ce système à la fois savant et macabre, et tout le monde disait qu'on n'a pas le temps de souffrir tant la mort est prompte.

Eh bien ! c'est encore une légende.

Un particulier qui s'y connaît un peu, le nommé Edison, à qui l'on demandait s'il n'était pas l'inventeur de l'électrocution, a répondu ainsi qu'il suit :

« Je suis au contraire vraiment attristé de voir que l'électricité a été employée à un tel usage. Peut-être l'électrocution est-elle le moyen le plus rapide de mettre quelqu'un à mort, mais il s'en faut que ce genre de mort soit sans douleur. »

Ce n'est qu'une sensation d'un moment, cela est vrai ; mais ce moment est un moment terrible. Quand le choc a lieu, j'estime que la sensation qu'il produit est dix fois plus douloureuse que celle déterminée par le contact avec le charbon incandescent. Ce doit être en vérité une sensation atroce. Pour vous en faire une légère idée, imaginez-vous recevoir dans votre corps, à un même moment, la piqure de dix mille aiguilles chauffées à blanc et vous serez encore loin de ce que ressent réellement le malheureux qui est mis à mort dans la chaise électrique. »

Est-ce que les Américains vont être obligés d'en revenir à la bonne petite potence de nos pères ?

C'est ça qui serait une faille pour la science !

LA

GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La Flotte de la Baltique

Le vapeur « Sang-Tao », annonce qu'il a aperçu 21 navires de la Flotte de la Baltique au large de Van-Fong, et 14 croiseurs au large des Tois-Rois, le 3 courant.

On a vu aussi un cuirassé français sortir de Van-Fong.

L'emprunt japonais

La légation japonaise communique le télégramme suivant :

Tokio, 6 mai.

« Les souscriptions à la cinquième émission de bons du Trésor se sont élevées à 400 millions de yens, dont 30 millions de yens au-dessus du prix d'émission. »

La Marche des Japonais

On annonce que l'extrême droite et l'extrême gauche du maréchal Oyama se sont avancées d'une façon appréciable.

Un Engagement

Le détachement japonais s'est avancé dans la direction du nord de Tunghua, a dispersé la cavalerie ennemie et a occupé Kouyatai, à 28 milles au nord de Tunghua.

Lundi, ce détachement s'est avancé de Fasuman vers Fenghua et a dispersé l'ennemi dans le voisinage d'Erhsiaotun et Tasiaotun, à 30 milles au nord-est de Fakuman, le 4 mai, et a occupé Papaotun dans la soirée du 4 mai.

Les Japonais à Sakhaline

Le Correspondant de la *Wiekly Deespatch* à Tien-Tsin télégraphie le 6 mai :

« On affirme de bonne source que les Japonais envahirent l'île de Sakhaline vers le milieu de mai. »

INFORMATIONS

Le programme du ministère

Dans un banquet à Aspet (Haute-Garonne), dont il est maire et conseiller général, M. Ruau, ministre de l'agriculture, a prononcé un discours dans lequel il a dit :

« La loi de deux ans est promulguée ; la séparation libérale et possible est faite ; nous allons passer aux réformes ouvrières ; puis nous changerons la formule fiscale trop lourde pour les humbles. »

Le ministre a ensuite préconisé la fondation de syndicats agricoles.

Les affaires du Maroc

Bou-Amama, à la tête de ses cavaliers, a fait brusquement irruption vendredi dans la plaine, et a enlevé un grand nombre de chameaux appartenant aux Ajgad. Au moment où il se disposait à regagner son camp, il fut vigoureusement attaqué par la cavalerie de la méhalla, qui lui reprit son butin et le rejeta vers ses tentes. Au bruit de la fusillade, le prétendant se porta au secours de son allié. L'infanterie du maghzen entra aussi en lice. De part et d'autre, on échangea de nombreux coups de fusil à une distance assez considérable, et le combat se prolongea ainsi jusqu'à la nuit, puis chaque parti regagna son camp.

Du côté du maghzen, il y a eu trois tués, dont un caïd mia ou officier. Les pertes du prétendant et de Bou-Amama sont inconnues ; elles doivent être faibles.

L'interim de Monseigneur le Nordez

Mgr Altmayer, de l'Ordre des Dominicains, archevêque titulaire de Synnade, ancien délégué apostolique

en Mésopotamie, est arrivé vendredi soir à Dijon, pour faire une tournée pastorale à la place de Mgr Le Nordez, évêque démissionnaire.

On se souvient qu'il y a un an à cette époque, nombre de confirmants de Dijon et des environs refusèrent de recevoir le sacrement des mains de leur évêque. L'arrivée de Mgr Altmayer n'a donné lieu à aucun incident.

Fête originale

La municipalité de Vincennes organisée, pour le 21 mai prochain, une fête qui promet d'être originale. Il s'agit de la reconstitution, d'après les estampes du temps, des fêtes qui furent données, le 21 mai 1660, à Vincennes, lors de la visite au fort de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Espagne.

On sait que, le 18 mai 1660, le cardinal de Mazarin, malade, s'était fait transporter au château de Vincennes. Le bruit de sa mort courut dans Paris ; le 21 mai, Louis XIV, de retour de Saint-Germain, alla lui rendre visite accompagné de l'infante Marie-Thérèse d'Espagne, de Louvois, Fouquet, Turenne, Condé, etc...

On s'attendait à trouver le cardinal à toute extrémité et la surprise du royal visiteur fut très grande lorsqu'il trouva Mazarin en fort bon état.

A l'occasion du rétablissement du ministre, de grandes réjouissances furent organisées.

Ce sont ces fêtes que la municipalité de Vincennes va reconstituer.

Le député et la douane

De la *Petite République* :

Une aventure bien désagréable est survenue ces jours-ci à M. Baudry d'Asson. Le député royaliste de la Vendée dû, en effet, payer à l'administration des douanes la coquette amende de 700 francs, pour avoir passé, ou plutôt essayé de passer du tabac en fraude. La chose vaut d'être contée tout au long.

M. Baudry d'Asson avait expédié différents colis de Belgique, à destination de la Garnache, domaine qu'il possède dans son fief électoral. En arrivant en gare du Nord, les colis furent visités par la douane. Un vérificateur avisa une malle, se la fit ouvrir et plongea son bras à l'intérieur. Au cours de cette opération, il parut au douanier que la profondeur de la malle était hors de proportion avec sa hauteur. Notre homme, curieux de son métier, tira un mètre de sa poche, mesura la hauteur à l'extérieur et à l'intérieur. Il y avait une différence : la malle était à double fond !

Ouvrir ce double fond fut l'affaire d'un instant. On y trouva, devinez quoi ? Quelques kilos de tabac à priser, tabac à fumer, un nombre respectable de cigares et une quantité prodigieuse d'allumettes ce contrebande ! Tableau... nez de M. Baudry d'Asson, qui s'écria :

— C'est mon domestique qui est coupable !

— Connu ! riposta le douanier ; on me l'a déjà fait cent fois. En attendant, monsieur le député, l'expédition est bien effectuée à votre nom : vous êtes donc seul responsable...

— Hélas !... dut avouer M. Baudry d'Asson.

— Alors, veuillez payer... Et voilà comment M. Baudry d'Asson, député royaliste, dut s'aligner de 700 francs et abandonner, par surcroît, tabac, cigares et cigarettes, qu'il eût fait si bon de fumer entre amis, tout en débattant la République !

L'Affaire du Complot

Lundi a été appelée devant la 9^e Chambre correctionnelle de Paris l'Affaire du Complot.

On connaît les faits : les capitaines Tamburini, Volpert et MM. Hansen, représentant de commerce, Meyer et Vrinat sont inculpés de complot contre le gouvernement.

A l'audience de lundi il a été procédé à l'interrogatoire des inculpés qui ont nié les charges relevées contre

eux et ont déclaré que les témoins n'avaient pas saisi et rapporté mal les conversations qu'ils avaient entendues.

Cinq officiers appelés comme témoins viennent affirmer l'exactitude du complot qui aurait été ourdi en faveur du prince Victor contre l'Élysée.

L'audience a été renvoyée au lendemain.

Petites Nouvelles

La fête des écoles dont la Ligue Française de l'enseignement a pris l'initiative, et qui est destinée à commémorer plus spécialement cette année le 25^e anniversaire de la fondation de la Mutualité scolaire, aura lieu le 18 juin.

De nombreux sondages sont faits en Lorraine pour reconnaître le bassin houiller dont l'existence paraît démontrée. On aurait rencontré la couche de houille au sondage d'Atton, à 805 mètres.

MM. Berleaux et Clémentel ont présidé, à Poissy, un banquet offert par le comité républicain. 2.000 convives y assistaient.

M. Bienvenu-Martin présidait à Auxerre un banquet de 800 couverts, organisé par les électeurs de la circonscription dont M. Bienvenu-Martin est le député.

M. Dubief a présidé dimanche, le banquet de la section du comité du commerce et de l'industrie, à Lille.

M. Bérard a inauguré dimanche un groupe scolaire à Villers-Cotterêts, et M. Ruau a présidé le concours agricole de Nîmes.

Les fêtes du centenaire du « Don Quichotte » de Cervantès, ont eu lieu dimanche à Madrid, au milieu d'une foule énorme.

Par suite des fortes pluies qui sont tombées ces jours derniers, des crues assez fortes se sont produites dans le midi : la Garonne a considérablement grossi.

REVUE DE LA PRESSE

De M. Braud, dans la *Dépêche* :

La feinte assurance des ennemis de la République et de toute Société civile est tombée : ils redoutent la Séparation, sentant qu'elle portera un coup décisif au despotisme théocratique, et que, suivant la juste parole de M. Bienvenu-Martin, elle mettra l'Etat laïque et même de « reprendre tout ce que l'Église avait envahi ». Il est essentiel, toutefois, que la majorité républicaine se ressaisisse et qu'elle fasse disparaître la « divergence de vues » que l'on sait.

De M. Viviani, dans l'*Humanité* :

Les soldats ne sont plus à l'époque ancienne où l'armée de métier recrutait pour sept années, ensuite pour cinq années, des hommes fermés à toutes les clartés modernes et que la pensée, par le livre ou par la presse, ne pénétrait pas. Ils lisent... et savez-vous ce qu'ils ont lu ces dernières années ? Ils ont lu tout simplement l'histoire de ces officiers qui ont refusé d'obéir aux ordres de l'autorité, se sont soustraits à un service commandé et se sont vu acquitter par les conseils de guerre.

Revue de la presse locale

De M. Salamon dans le *Réformateur* :

La séparation en a eu son compte et le Conseil général du Lot sur lequel se porte plus spécialement notre attention en a eu au moins deux. Qu'en dire, si ce n'est qu'étant de simples vœux, ils ne sauraient influencer d'une façon très atténuée sur le texte final auquel le Parlement donnera sa préférence en fin de compte.

Ils sont un indice des sentiments de la majorité et ne sont que cela.

Mais la réaction qui trouvait mauvais naguère que les Conseils généraux émissent des vœux politiques, en use maintenant avec un remarquable entrain partout où elle a la majorité. L'indice lui paraît si peu négligeable que les vœux des conseils généraux à majorité réactionnaire revêtent un ton presque comminatoire.

De *Quercinois* :

On place à la campagne, chez des paysans, les enfants nourris à l'hospice, et personne ne paraît regretter cette mesure. Les vieillards ne sont souvent que de grands enfants qu'il faut soigner et gâter.

Il y a des inspecteurs pour les enfants : on peut nommer des inspecteurs pour les vieillards, qui les visiteront pour se rendre compte de leur situation, écouteront les réclamations et, s'il y a lieu, les rappelleront à l'hospice.

Mais le vieillard sera-t-il respecté et soigné ? Dans certaines familles pauvres on ne conduit le vieillard à l'hospice qu'à la dernière extrémité, quand la misère ne permet plus de le garder. Et c'est alors un pénible moment : les enfants pleurent, le vieillard cache ses larmes et n'en souffre que plus vivement. Une petite pension serait pour tous le bonheur et le salut.

CHRONIQUE LOCALE

Périodes d'instruction

Des réservistes et territoriaux, convoqués pour une période d'instruction dans une garnison éloignée de leur résidence, sont parfois renvoyés dans leurs foyers, le dernier jour de leur période, à une heure si tardive qu'ils n'arrivent à destination que dans la journée du lendemain.

Il en résulte pour eux un préjudice notable qu'il convient de leur éviter, pour ne pas aggraver les charges imposées aux hommes de complément par les appels du temps de paix.

Le ministre de la guerre a décidé, en conséquence, que les réservistes et les territoriaux, convoqués pour une période d'instruction, devront toujours être libérés assez tôt pour pouvoir rejoindre leur résidence dans la nuit qui suit le dernier jour de leur période.

CAHORS

Les Ingrats !

Ouvrez les colonnes de *Quercinois*, de la *Défense*, de la *Croix*, du *Nouvelliste*, etc. etc. de cette semaine, et vous serez édifiés sur la force du parti clérical dans notre département. La France va être revivifiée, parce que la République est sur le point de disparaître : la Gueuse est serrée au cou ; on l'étrangle, elle étouffe, elle va mourir.

Quinze cents congressistes ont participé à ce grand acte !

La République gêne ces messieurs ; elle est trop tyrannique, elle ne les laisse pas dominer, commander en maîtres ; la liberté pour eux ne vaut qu'autant qu'ils peuvent en user à leur profit, au détriment des autres.

C'est ainsi qu'ils comprennent la liberté, ces congressistes ; et cependant, qu'ont-ils à reprocher à la Gueuse ? que leur a-t-elle refusé ?

Est-ce que si les cléricaux avaient été les maîtres de Cahors, est-ce que le 30 avril ils auraient permis à 1.500 républicains de manifester librement dans la rue ?

La réponse est bien nette ; non, ils ne l'auraient pas permis ; ils veulent la liberté au nom de nos principes — nous la leur accordons — ; ils nous la refusent au nom des leurs.

Où, qu'ont-ils à réclamer ! plus de pouvoir, plus de faveurs, plus de sinécures, moins de tracasseries ?

Hélas ! quel clercal peut dire qu'il a été tracassé par nos administrations républicaines, préfectorales ou autres, même sous le gouvernement de Combes, et sous l'administration d'un Héli-Devals ?

En revanche, quel républicain peut dire qu'il a eu le pas sur un clercal ? En vérité, nous sommes à nous demander de qui l'on se moque, en entendant continuellement les colères des uns et les plaintes des autres ?

Eh bien, la République n'est pas, malgré tout, mauvaise femme ; si elle a des caresses pour les républicains, ses faveurs sont réservées surtout aux cléricaux, dans tous les cas, elle n'a su encore les éloigner d'elle.

Et c'était la réflexion que beaucoup de Cadurciens faisaient ces jours derniers, en lisant les comptes-rendus dithyrambiques des *Croix*, *Défense* et *Quercinois*.

Tous ces journaux se réjouissent du langage anti-républicain et anti-gouvernemental qu'avaient tenu les divers orateurs cléricaux, probablement victimes de la Gueuse...

Ces journaux citaient complaisamment et louangeaient ces orateurs.

Mais ces comptes-rendus ont laissés révéler beaucoup de Cadurciens, surtout ces Cadurciens qui avaient lu dans le *Nouvelliste* du 25 avril, les lignes suivantes à propos des fêtes récentes de Bordeaux en l'honneur de l'illustre républicain Gambetta.

Antoine avait donné une ville d'Asie à son cuisinier pour le récompenser d'un bon repas. Gambetta eut des accès de générosités analogues.

Un jour on fait goûter au maître de la bière qu'il trouve excellente. « Qui a fabriqué ce nectar ? », demande-t-il. — C'est un Juif, il s'appelle du nom biblique d'Agar. — Je le nomme préfet. Ce brasseur brassera des affaires... »

Préfet, ce n'était pas encore le compte de ce disciple de Gambetta qui demandait à permuter contre une place de trésorier général à Cahors valant 80.000 francs.

Remarquez, comme un nouveau signe de la platitude française, que personne n'eut l'idée de demander à quel titre cet homme, sans passé administratif, était promu à ces hautes fonctions au détriment de vieux serviteurs qui remplissaient des emplois modestes depuis vingt ou vingt-cinq ans. Quand l'astre de Gambetta déclina, on enleva cependant à ce brasseur trop favorisé cette grosse sinécure, et on lui donna en échange une place d'inspecteur des eaux à Aix, qui ne rapporte guère qu'une dizaine de mille francs ; mais sur le moment le choix ne scandalisa personne.

Cette race française qui, trompée, pervertie, abrutée, garde quand même cette qualité de n'être pas encore juive, il devait la retrouver au fond d'un faubourg de Paris.

C'est Edouard Drumont, le fougueux antisémite, qui a écrit ces lignes : c'est le *Nouvelliste*, journal ultra-clérical, ultra-monarchiste, ultra-nationaliste qui a inséré le 25 avril cet article du directeur de la *Libre Parole*.

Eh bien, savez-vous quel est celui qui profite, à Cahors, à cette heure, de cette situation exceptionnelle, scandaleuse comme le dit Drumont : c'est l'orateur « qui électrisa » les congressistes, le 30 avril, c'est le petit-fils d'Agar, Emmanuel Egarter, confédéré catholique et membre du comité de la Jeunesse royaliste et cléricale de Cahors.

Vous avez bien lu, n'est-ce pas ? Et ce sont ceux-là qui se plaignent de la République, qui insultent ses défenseurs et laissent sans protester, au contraire ! couvrir d'infamies leur bienfaiteur Gambetta !

Un point, c'est tout.

LOUIS BONNET

LEUR CONGRÈS

Encore une chicane que soulève Zed du *Quercinois* au sujet de nos « informations ».

Et quelles informations ! Le Congrès catholique. Dans le *Journal du Lot* on aurait dit que les congressistes n'étaient pas 1500 — chiffre donné par les *Croix-Défense*, *Quercinois*, etc., etc. ; et cela engrange ces journaux et leurs collaborateurs.

A toute force, ils veulent nous faire avaler leurs 1500 congressistes. — Avalons-les, digérons-les, n'en parlons plus.

Mais le Zed du *Quercinois* est bizarre ; « il nous défie de réunir autant d'hommes à Cahors, conduits par une même pensée et une même croyance ».

Où veut-il en arriver ? A nous ruiner ? Hélas ! nous ne sommes pas assez riches, et ce ne serait pas difficile, si nous étions obligés comme les amis des *Croix-Défense*, *Quercinois*, de payer le voyage, le banquet, de la plupart des 1500 congressistes.

Nous n'avons pas de caisse noire, dans le parti républicain ; et quoique nos amis soient nombreux, ceux qui pourraient venir avec plaisir, ceux qui sont de cœur avec nous, la plupart de ceux-là n'ont pas les moyens de se payer le luxe d'un voyage, d'un banquet.

Car, s'il y a eu, admettons-le, 1500 congressistes catholiques le 30 avril à Cahors, combien cette réunion a-t-elle coûté aux organisateurs ? Tous les congressistes n'y sont pas venus à leur frais, c'est certain.

Eh bien, au moins pour notre part, nous nous refusons toujours à essayer de grouper une foule aussi nombreuse, sans motif appréciable, sans but sérieux ; quand il le faudra, nos amis sauront faire les sacrifices que comportera la situation, et ils viendront, à leurs frais, en citoyens libres, en dévoués militants.

Il ne sera pas besoin de payer leur déplacement ; les républicains n'acceptent pas de secours quand ils veulent, quand ils doivent faire leur devoir.

L. B.

Service de l'assistance publique

Dans une de ses séances, le Conseil général du Lot s'occupant de l'organisation du service de l'Assistance publique, a nommé une commission chargée de l'examen des questions d'hygiène et des tarifs pharmaceutiques, afin de voir s'il n'y aurait pas possibilité de faire obtenir au département des prix plus modérés pour les fournitures pharmaceutiques pour les indigents.

Cette commission est composée de MM. Malvy père, Malvy fils, Combareu, Cassaignes, Talou, Peyrichou, conseillers généraux, Garnal et Fayret, pharmaciens à Cahors et Tissot, inspecteur des enfants assistés.

Elle se réunira prochainement pour élaborer et présenter un rapport au mois d'août.

L'AFFAIRE DE LEYME

On sait que le procès intenté par les époux Delpech, instituteurs, et l'Amicale des instituteurs du Lot contre la municipalité de Leyme, a été appelé le 10 Avril devant la Cour d'appel d'Agen.

Par suite du décès de M. le procureur général, l'affaire fut renvoyée au 11 mai.

C'est donc après-demain, jeudi, que les débats auront lieu devant la Cour. M^e Carbonel, du barreau de Figeac plaidera pour la municipalité ; M^e De Valon soutiendra la cause des instituteurs.

Postes et télégraphes

Par décision ministérielle, M. Prosper, adjudant au 7^e d'infanterie, est nommé receveur des postes à Couffens (Ariège).

Lycée Gambetta

M. Biarnet, répétiteur au lycée de Bordeaux est nommé faisant fonction de professeur de physique et chimie au Lycée Gambetta en remplacement de M. Piettre, en congé.

Examens de Bourses

Voici les résultats des examens de bourses pour l'enseignement primaire supérieur.

Aspirants

21 aspirants se sont présentés, 7 ont été reçus. Ce sont, par ordre alphabétique :

Boudy François, de l'école publique de Beaulieu.

Carrie Maurice, de l'école primaire supérieure de Luzech.

Castanié Elie, de l'école publique de Labatoude.

Cosse Auguste, de l'école publique de Frayssinet le Gélat.

Fabre Victor, de l'école publique de Prayssac.

Larnaudie Paul, de l'école supérieure de Luzech.

Salanié Elie, de l'école publique de Gourdon.

Aspirantes

23 aspirantes se sont présentées. 7 ont été reçues ; ce sont par ordre alphabétique :

Bertot Berthe, de l'école supérieure de Montcuq.

Dardennes Marguerite, de l'école publique de Labastide-Murat.

Delord Marie, de l'école supérieure de Montcuq.

Gizard Adrienne, de l'école publique de Puy-l'Évêque.

Granouillac Laurence, de l'école primaire supérieure de St Céré.

Laborde Louise, de l'école publique de Prayssac.

Saurie Marie, de l'école publique de Reyrevignes.

Conseil de révision

La clôture des listes du conseil de révision aura lieu le samedi 27 mai, à 2 heures de l'après-midi, à la Préfecture du Lot.

Soutiens de famille

La commission du conseil de révision examinera le lundi 29 mai, à 9 heures du matin les demandes des soutiens de famille.

Nouvelles Militaires

Un groupe d'officiers, composé de deux officiers généraux, 12 officiers supérieurs, 4 capitaines ou lieutenants, accompagnés de 42 hommes de troupe, dont un sous-officier, 28 chevaux d'officiers, 20 chevaux de troupe et 3 voitures aura à séjourner du 27 au 28 mai dans la commune de Cahors au cours d'une manœuvre de division de réserve.

Adjudication

Le samedi 27 mai courant, à deux heures du soir, auront lieu à la préfecture, sous la présidence de M. le préfet ou de son délégué, assisté de deux membres du Conseil général ou d'arrondissement et de l'agent-voyer en chef, les adjudications suivantes :

1^o Chemin de grande communication n^o 10, de Labastide-Murat à Montpezat, par St-Géry. — Projet de reconstruction entre le passage d'eau de Saint-Géry et le pont de Pompil sur une longueur de 850 mètres (commune d'Arcambal) ; — Montant des travaux, 16.750 fr. ; — Somme à valoir, 790 fr. ; — Total, 17.540 fr. ; Cautionnement, 600 fr.

2^o Chemin de grande communica-

tion n^o 25 de Villefranche à Sousceyrac par Lacapelle-Marival. — Projet de reconstruction de la partie comprise entre le chemin de grande communication n^o 16 et le profil 87 sur une longueur de 3.335 mètres (commune de Saint-Maurice et de Terrou) ; — Montant des travaux, 18.882 fr. 28 ; — Somme à valoir, 3.117 fr. 72 ; — Total, 22.000 fr. ; Cautionnement, 500 fr.

3^o Chemin de grande communication n^o 32, de Vers à Rocamadour, par Labastide-Murat. — Projet de construction de la partie comprise entre le fond de la côte de Rocamadour et la place Malbec, sur une longueur de 430 mètres (commune de Rocamadour) ; — Montant des travaux, 12.886 fr. 53 ; — Somme à valoir, 2.113 fr. 47 ; — Total, 15.000 ; Cautionnement, 500 francs.

4^o Chemin de grande communication n^o 39, de Saint Mamet à Gourdon par Gramat. — Projet de construction de la partie comprise entre la limite du département du Cantal et l'origine de l'entreprise Gayet, sur une longueur de 750 mètres (commune de Saint-Hilaire-Bessonnies) ; — Montant des travaux, 4.857 fr. 22 ; — Somme à valoir, 992 fr. 78 ; — Total, 5.850 fr. ; Cautionnement, 200 fr.

5^o Chemin de grande communication n^o 45, de Cazals à Lafrançaise par Montcuq. — Pont suspendu de Castelfranc. — Projet de restauration. — Réfection des amarrages, des haubans de retenue de rive gauche et établissement de câbles de contreventement (commune de Castelfranc) ; — Montant des travaux, 6.442 fr. 99 ; — Somme à valoir, 557 fr. 01 ; — Total, 7.000 fr. ; Cautionnement, 200 fr.

Accident

Ce matin, en procédant à la démolition du théâtre installé sur les Allées Fénelon, un ouvrier a reçu un éclat de fer dans l'œil.

Conduit à la pharmacie de la Croix-Rouge, M. Garnal lui a donné les premiers soins.

Mouvement de la population

Voici le mouvement de la population qui s'est effectué dans notre ville pendant le mois d'avril dernier :

Naissances, 14, se décomposant comme suit : 7 garçons, dont 1 naturel et 7 filles.

Décès, 19, dont 12 du sexe masculin et 7 du sexe féminin.

Mort-nés, 2. Mariages, 5.

Théâtre de Cahors

La tournée classique de l'Odéon (direction Chataignié) donnera prochainement sur la scène de notre théâtre une représentation de

Polyeucte

tragédie en 5 actes de Coëneille, et du

Malade imaginaire

comédie en 3 actes de Molière.

PROGRAMME DES 11 ET 14 MAI 1905

Marche des Petites Cousines, Christol. Egmont (ouverture), Beethoven. Invitation à la Valse, Weber. Esclarmonde (fantaisie), Massenet. Chanson Russe, Smith.

Allées Fénelon, de 5 h. à 6 h.

Arrondissement de Cahors

Cazals

On se souvient que la femme Des-camps, de Cazals, fut victime d'un accident très grave et jugé mortel. — La tête fut prise sous la roue d'une charrette lourdement chargée. La roue lui parta la partie droite du visage mettant à nu la mâchoire inférieure et faisant une plaie profonde allant de l'oreille au

minute d'attente que Gontran fit un mouvement et alla vers Mimi, dont il prit la main.

Il était si troublé qu'il ne put parler ; mais il l'inonda d'un regard qui la paya plus que toutes les paroles du monde.

Alors, entrant dans le massif : — Voilà notre rossignol, dit-il en la présentant à Hélène.

Hélène prit la taille de sa sœur, l'attira près d'elle, puis, pour cacher une larme qui perlait à ses yeux, elle l'embrassa au front.

Lucienne écoutait toujours. Hélène lui dit docement :

— C'est votre amour et celui de Bernard, que vous venez d'entendre chanter, Lucienne.

— Bernard ! fit-elle tout bas... il y a longtemps... oui, bien longtemps... Bernard !...

— Elle se souvient, dit Mimi. — Ne parlez pas...

— Oui, Lucienne était en mariée... dans une grande église... Un rêve... Bernard la conduisait... Au bal, une jeune fille chantait... comme tout à l'heure.

Elle faisait des gestes tout en disant cela.

— Puis un homme, un vieux... vint, et Bernard... le méchant, il est parti... et l'autre... ah !

Elle se cacha la tête dans ses mains.

(A suivre.)

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 128

LES DRAMES DU CŒUR

PAR A. VILLIERS

TROISIÈME EPISODE

LA DAME AU MASQUE DE VELOURS

VIII

Paure Folle

Gontran suivait, pensif, regardant pour son propre compte le profil charmant de Noémie.

Hélène prit la parole. — Lucienne, dit-elle, j'ai une bonne nouvelle à vous annoncer.

— Une nouvelle ? répéta Lucienne sans aucune émotion.

— Oui ; Bernard, que vous connaissez va beaucoup mieux ; il pourra bientôt sortir et venir vous voir.

La folle ne répondit pas.

— Serez-vous heureuse de le voir ?

— Qui cela ?

— Bernard, votre ami.

Lucienne regardait dans le haut d'un arbre ; elle partit d'un éclat de rire.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Havas.

Hélène suivit son regard et vit deux oiseaux qui se poursuivaient : c'était ce spectacle qui avait amené cette gaieté inconsciente.

— Pauvre fille ! murmura à son tour Hélène, c'est toujours la même chose, sa raison ne fait pas de progrès.

— Le docteur demande du temps, vous le savez ?

— Espérons !

Puis elle reprit :

— Il sera bien heureux, lui... Bernard, de vous revoir, après tous les dangers qu'ils ont eus pour vous.

— Oui... oui, moi aussi.

— Il vous aime toujours... Ne l'aimez-vous plus ?

— Qui cela ?

— Mais Bernard...

— Bernard... fit-elle, cherchant dans sa mémoire troublée, je ne le connais pas.

— Cela me fait mal, d'entendre cela, dit Noémie.

Tout à coup Lucienne s'écria :

— Tenez ! tenez ! il l'attrape ; les voici tous deux sur la branche, là haut... ils s'embrassent...

Et elle battit des mains, toute joyeuse.

— Petite sœur, si tu chantaient, dit Hélène, tu sais qu'elle aime entendre ta voix.

— Quand nous serons au massif.

Bientôt on arriva près d'un massif de lilas ; on y entra, et Lucienne fit un signe de contentement ; elle regarda au-

tour d'elle, comme si elle cherchait quelque chose, mais elle ne vit qu'Hélène qui la faisait asseoir sur un banc de gazon, et Gontran qui restait debout à l'entrée du massif.

Mme Broussard se tenait en arrière, attendant qu'on l'appelle, si l'on avait besoin d'elle, et murmurant :

— Pauvre jeune femme ! On n'a pas idée de ça !

Mimi avait disparu.

Tout à coup, à travers le feuillage, une voix fraîche fit entendre un chaôt doux, qui semblait avoir mille échos dans les arbres.

Ces notes, joyeuses et parfois sonores, célebraient « Le Retour du Jour ».

Tel était le titre du morceau.

Dès les premières notes, Lucienne, agitée et surprise d'abord, avait laissé tomber sa tête en arrière, appuyée à une branche, et elle semblait être dans un autre monde, écoutant la musique divine que font les anges.

Hélène jeta un regard rapide sur Gontran.

Le jeune homme, appuyé aux lilas, cachait sa tête dans le feuillage des fleurs immobile et attentif.

menton, puis la roue déviant lui écrasa les cartilages du cou, entraînant une paralysie traumatique de l'œsophage et supprimant du coup toute possibilité d'alimentation.

M. le Dr Calmeilles, au milieu de difficultés inouïes, tenta de faire la cure de ce cas jugé désespéré. Il opéra la dilatation de l'œsophage au moyen de sondes spéciales et alimenta pendant deux mois artificiellement la malade.

Aujourd'hui la plaie est guérie et la malade s'alimente seule.

Limouge

Trouvée morte. — On a trouvé ces jours derniers une vieille femme, âgée de 77 ans, morte dans la cave de son plus proche voisin. C'est la propriétaire de la maison qui en allant chercher un fagot à 5 h. du matin, l'a trouvée dans cet état avec un plateau plein de pommes de terre et un paillon à côté.

C'est une nommée Jeanne Ramond, veuve Pachin ; la mort l'aurait frappée au moment où, dit-on, elle s'appropriait des pommes de terre appartenant à son voisin M. Garibal, demeurant au Mas de Charron.

C'était une fervente dévote chez laquelle on a trouvé force scapulaires et chapelets.

Comme on le voit, la grande dévotion ne l'avait pas mise à l'abri des tentations de s'emparer du bien d'autrui.

Son cadavre a été trouvé à 5 heures du matin ; le médecin a déclaré que la mort remontait à 10 heures du soir.

Arrondissement de Figeac

Bretonoux

Fausse manœuvre. — Nous devrions nous servir d'un terme encore plus caractéristique : qu'on en juge. L'indifférent entrefilet qu'enous avons publié en cette place dimanche dernier a eu le don de réveiller les nerfs de nos trop (oh ! combien) impressionnables fonctionnaires.

Les accusations les plus abracadabrantes sont faites sur l'auteur de ces lignes et certain d'entr'eux crie contre ses subordonnés, les menace même disant que sans doute c'est d'eux que vient le mal.

Ne vous emballez donc pas Messieurs et surtout restez donc maîtres de vous-mêmes afin que les relations que nous vous reprochons n'influent point sur votre caractère.

Apprenez à connaître avant d'affirmer, vous vous éviterez bien du mal à vous mêmes et ceux qui en dépendent auront moins à en souffrir.

L'auteur que vous recherchez, Messieurs, restera pour vous encore quelque temps mystérieux, cela est indispensable afin que jusqu'à la fin il puisse vous prouver que ce qu'il avance est toujours vrai. Il n'y a que la vérité qui blesse, et vous vous êtes sentis touchés.

Il est hors de votre portée vous ne pouvez rien contre lui, c'est un modeste prolétaire que vous ne sautez même pas et qui a la main trop rugueuse pour les vôtres, n'avez donc pas de ces idées de vengeance mesquines, indignes de gens bien élevés comme vous devez l'être et conçues entre un carambolage et un cours de pédagogie ou un dîner chez la marquise.

Une cabale de fonctionnaires ! Ah ! la bonne blague ! Vous savez n'est-ce pas comment Antée, fils de la terre, fut vaincu ?

Un social.

Biars

Elections municipales. Le Conseil municipal de Biars ayant été dissus, des élections ont eu lieu dimanche en vue de son remplacement.

La liste radicale Marbouty a été élue en entier.

Cajarc

Etat-civil d'avril. — Naissances : Maurice Bar, de Cajarc ; Angèle Cristel, de Gaillac, commune de Cajarc ; Jeanne Bonal de Cajarc ; Julie-Pélicie Palis, de Cajarc.

Décès : Pierre Samsou, à Sauzet, commune de Cajarc, âgé de 56 ans ; Marie Falc, née à Montbrun, demeurant à Carreyre, commune de Cajarc, épouse de Jean-Napoléon Mourlhon.

Conférence agricole. — M. Quercy professeur départemental d'agriculture fera une conférence agricole publique à la mairie de Cajarc le dimanche 14 mai à 3 heures 1/2 du soir.

Sujets de la conférence : Sociétés agricoles de prévoyance.

Figeac

Vol. — Pendant la nuit de jeudi à vendredi, des maraudeurs se sont introduits dans le poulailler de M. Augustin Marvezzy, propriétaire à Bataillé, banlieue de Figeac, ont soustrait des poules et enlevé cinq à six treilles. Plainte a été portée.

Classement. — Le classement des chevaux, juments, mulets et mules et des voitures attelées susceptibles d'être requis pour le service de l'armée, aura lieu à Figeac le 16 mai, à une heure et demie de l'après-midi, sur l'allée des Platanes pour le canton est, et le 17 mai, à deux heures et demie pour le canton ouest.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Homme tamponné. — Samedi, le train omnibus qui entre en gare de Gourdon à 10 h. 53 arrivait à l'embouchure du tunnel de la gare ; des ouvriers qui travaillaient au remblais de Notre-Dame ne l'entendirent pas venir, et l'un d'eux, le sieur Peytavit, qui ne put se garer à temps, fut tamponné et projeté hors de la voie.

Son état est très grave, car les poumons ont été lésés.

Le Ventre de Gourdon. — Voici le relevé des animaux de boucherie qui ont été abattus à l'abattoir public de Gourdon, pendant le mois d'avril dernier :

Boeufs, 13 ; Veaux 39 ; Moutons, 68 ; Porcs, 3.

Etat civil du 15 au 30 avril 1905. Naissances : Lagarde Pierre-Elie, rue Guillaume Roques.

Mariages : Néant.

Décès : Florac Guillaume, cultivateur, 81 ans, de Laumel. — Pébeyre Jean, cultivateur, 72 ans, au Breil. — Aussel Jean-Pierre, sans profession, 70 ans (hospice). — Lasvigne Catherine, épicière, veuve Javerzac, 49 ans avenue Gambetta. — Soulacroix Pierre, charbon, 71 ans, boulevard Galiot de Grenouillac. — Mondy Henri, agent d'assurances, 44 ans, avenue Cavaignac.

Gramat

Etat-civil du 7 mai. — Naissances : Albert-Pierre Yzorchas, à Lauzou ; Jean-Firmin Chassaing, ou Caillé ; Mathilde Terrou, à Gramat ; Robert Camboni, au Ségal ; Roger Beyssen, à Gramat.

Décès : Jean Marty, 64 ans, à Soulié ; Antoine Delzécut, 72 ans, faubourg d'Aureilles, à Gramat ; Marie Grimal, 63 ans, à Janoutou ; Jean Lasfargues, 61 ans, à Soulié ; Victorine Rossignol, 57 ans, à Lingrau ; Jean-Firmin Chassaing, 14 jours, au Caillé.

Souillac

Conseil municipal. — Présidence de M. Malvy, maire.

M. le Maire présente le projet d'adduction de l'eau de la source de Bézét, le dossier étant complet. Il engage le Conseil à examiner avec attention les plans et devis et à exprimer son avis motivé.

Après examen, le Conseil charge l'administration municipale de solliciter du pari mutuel la plus large subvention. Il espère que les sacrifices laissés à la commune ne seront pas au-dessus de ses forces. Il s'engage en dernier lieu à voter les fonds suffisants pour faire aboutir un projet qui se présente avec les plus grands caractères d'urgence.

LA SURDITÉ

Les bruits et écoulements d'oreilles.

Les bourdonnements d'oreilles sont extrêmement pénibles, insupportables. Ce sont souvent des bruits de vent, de pluie, de moulin, de machine, parfois des chants d'oiseaux, des tintements de cloches. Ils ont pour origine les refroidissements, les rhumes de cerveau, les affections de la gorge, les fièvres (typhoïde, rougeole, scarlatine), le séjour au milieu du bruit, l'angine, le rhumatisme, etc. Peu à peu le sens s'atrophie et la surdité devient complète.

Les écoulements d'oreilles sont les suites du coryza, des catarrhes. Rien n'est plus dangereux que de laisser couler l'oreille des enfants, parce qu'alors l'écoulement détruit le tympan et détermine les surdités les plus graves.

AVIS. — Dans une nouvelle édition, le journal *La Médecine des Sens* expose clairement la méthode pour guérir la surdité, les écoulements, bruits et bourdonnements d'oreilles et il suffira d'écrire de suite à M. le Directeur de l'Institut de la Surdité, 19, rue de la Pépinière, à Paris, pour recevoir aussitôt un exemplaire de cet intéressant journal qui est adressé gratuitement à toutes les personnes qui en font la demande.

Bibliographie

Les effrayants phénomènes de l'auto-suggestion ont toujours passionné, non seulement les savants et les médecins, mais encore tous les amateurs de fortes impressions, tous les curieux de mystère. Eh bien ! jamais il ne leur a été conté aventure plus inexplicable et plus terrifiante que celle dont *Mon Dimanche* offre cette semaine la primeur à ses lecteurs :

L'idée qui tue
(Où peut conduire l'imagination).

Mais que les personnes trop impressionnables ne s'effraient pas : dans le même numéro, elles trouveront de joyeux articles et d'amusantes fantaisies qui leur feront oublier les scènes terribles de *L'idée qui tue*. Elles riront à gorge déployée en lisant :

Apparitions,
du célèbre humoriste TRISTAN BERNARD ;

Les jupons des Nègresses
Les commandements de celui qui veut maigrir ;
L'homme aux deux cœurs ;

en contemplant la joyeuse page en couleurs :

Comment on chasse l'ours en Suisse
et enfin en apprenant à

Devenir sa destinée
au moyen du **Calendrier de l'avenir**, curieux tableau qui permet de tirer soi-même son propre horoscope et qui constitue en même temps un fort amusant jeu de société !

Le même numéro de *Mon Dimanche* contient encore de nombreux et fort curieux articles illustrés :

Quatre mille nuits sans dormir ;
Un évêque qui tricote des bas ;
Le lac des morts, touchante nouvelle ;
la suite d'un drame roman :

Perdue, par HENRY GRÉVILLE
(accompagné d'un court résumé qui permet de comprendre immédiatement l'action) ;
une page entièrement consacrée **aux enfants** et toute remplie de belles images, de jeux et d'histoires, et enfin

Un grand Concours

avec soixante prix de valeur.
Mon Dimanche, qui paraît tous les vendredis sur vingt pages illustrées, est en vente partout au prix de dix centimes.

LA NATURE. Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, Journal hebdomadaire et illustré, Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1067, du 6 Mai 1905.

Les ancêtres du phonographe, par Henri René d'Allemagne. — La géologie du Radium et l'évolution de la matière, par L. de Lausnay. — Les sels comestibles dans l'Afrique centrale, par A. Hébert. — L'alimentation artificielle des oiseaux en hiver, par le Dr Laloy. — Vitesse Stellaire, par E. Touchet. — Le Métropolitain ; passage au-dessous de la Seine, par E. de L. — La Coupe Gordon Bennett, par L. Robida. — La porte de Bons (Lère), par H. Ferrand. — Chronique. — Académie des Sciences ; séance du premier Mai 1905 par Ch. de Villedeuil. — Les couleurs bleues de la peau et des plumes, par H. Coupin.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

LES ANNALES

POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

DIRECTEUR : Adolphe BRISSON

SOMMAIRE DU 7 MAI 1905

Texte : Notes de la Semaine : La question du déjeuner, Le Bonhomme Chrysale. — Le centenaire de Schiller : Schiller jugé et raconté par Goethe, Alfred Mézières ; et les maisons de Schiller, Pierre Ginisty. — Quelques souvenirs : Boulogne-sur-Mer, Coquelin Cadet. — Notes de voyage : Les cimetières de la guerre, Paul et Victor Marguerite. — Echos de Paris, Sergines. — Le livre du jour ; Briehautan célèbre, Jules Claretie. — Pages oubliées : Le gant ; la danse ; l'idéal ; la « Pucelle d'Orléans », Schiller ; Goeth ; et Schiller, A. de Lamartine. — Revue des livres : « Briehautan célèbre », par Jules Claretie ; le roman d'un m'a-tu vu », par Frédéric Ebrva, Adolphe Brisson. — Les conseils de la Cousine : « All Right ! », Cousins Yvonne. — Mouvement Scientifique : La méningite infectieuse ; Pâques et la Lune Rousse ; la Vaseline, Henri de Parville. — La vie artistique, Léon Pils. — Mal d'autrui n'est que songe, roman, Paul Bourget.

Gravures : Le centenaire de Schiller, sept photographies. — Autour de Gavelotte, cinq photographies. — A travers l'actualité ; Statue de Victor Hugo, de L. Pallez ; Concours de Chiromancie (six mains).

Musique : La « chanson du jeune Archer », de Schiller, Traduction par Victor Wilder ; musique de R. Schumann.

Lectures pour « La Veillée » : La pièce nouvelle : « Il était une bergère », André Rivière. — Pièces à réciter. — Cours de Chiromancie, Mme de Thèbes. — Comédie : Le commissaire est bon enfant, G. Courteline, J. Lery. — Les jeux de la « Veillée ».

Abonnements :

FRANCE, ALGÉRIE ET TUNISIE : 10 fr. par an.
UNION POSTALE : 12 francs 50 par an.
Envoi gratis d'un numéro spécimen sur demande affranchie adressée 15, rue Saint-Georges, Paris.

Le Monde Illustré

13, quai Voltaire, Paris. Sommaire du numéro 2510 du 6 Mai 1905

Paris : Le séjour du roi d'Angleterre ; Edouard VII quittant l'Élysée. — La nouvelle décoration de l'avenue de l'Opéra ; Colonnnes et Candélabres.

Salons de 1905 (Société Nationale des Artistes Français) : Chez les Humbles, tableau de L. Lhermitte. — La Convalescence, de Mlle Breslau. — Dans l'Oasis, par Aublet.

Guerre Russo-Japonaise : Carte de la guerre ; Théâtre des opérations navales. — La flotte russe dans le canal de Suez. Makung, base navale de l'Amiral Togo.

Maroc : Le combat d'Oudja. Le lieutenant Mougin, chef de la section frontrière. — Artilleurs manœuvrant leurs canons sous sa direction. Demeure du lieutenant. — Porte principale d'Oudja. — Têtes de rebelles tués dans le combat.

Amérique : Le retour de M. Charcot ; L'ovation dans les rues de Buenos-Ayres.

Italie : La sixième Exposition des Beaux-Arts à Venise. — Le Palais de l'Exposition. Le cortège se rendant en gondole au jardin public pour l'inauguration.

Belgique : La Pagode Japonaise du Château Royal de Laeken. — La salle garnie

de laques. — Liège : L'inauguration de l'Exposition. — Le Cortège princier. — Le Prince et la Princesse Albert sur la passerelle de « Fragnée ».

Théâtre illustré : L'Armature (Vauville). — Chambre à part (Palais-Royal). — Portrait de Mlle Robinne dans « Brichanteau ».

Roman illustré : *La Princesse Loulou*, par J. Lemaire, Illustrations de Landini.

Théâtres. — Échecs par M. D. Janowski. — Rébus. — Concours.

Le numéro 50 centimes

« Le Voyage en France »

On annonce la publication sous ce titre, à partir du 15 mai, d'un journal illustré, renfermant toutes les informations utiles aux voyageurs. — Indicateur des Hôtels, itinéraires, sites et monuments, attractions diverses, sports, etc., etc.

Le Voyage en France accueillera toutes les communications destinées à mieux faire connaître la France aux Français et à favoriser le tourisme dans notre beau pays.

Directeur, G. J. M. VALET ; Rédacteur en chef, EDOUARD AMANIEUX.
Rédaction et Administration, 2, rue de Navarin, Paris.

MARCHE DE LA VILLETTE

Espèces	Amenés	Vendus	Prix extrêmes	
			viande net	poide vif
Boeufs...	2.404	2.301	48 à 86	37 à 55
Vaches...	1.050	996	45 à 83	35 à 53
Taureaux...	358	288	37 à 64	29 à 43
Veaux...	4.462	4.399	80 à 115	44 à 60
Moutons...	13.665	13.665	85 à 120	46 à 64
Porcs...	3.414	3.413	65 à 75	42 à 52

Vente calme sur le gros bétail, facile sur les veaux, bonne sur les moutons et les porcs.

BOURSE DE PARIS

RENTES ET ACTIONS

AU COMPTANT ET A TERME

0/0.....cpt	99 10
3 Jouissance 1 ^{er} avr. 1905 tme	99 05
0/0 amor. Der. an. 1953. cpt	98 75
3 Jouiss. 16 avr. 1905. tme	98 75
Banque de France.....cpt	3800 ..
Action nom. jous. 38 déc. tme
Banque de Paris et Pays-B. cpt	1340 ..
500 fr. t. p. jous. jan...tme	1338 ..
Crédit Foncier.....cpt	725 ..
500 fr. t. p. jous. jan...tme	724 ..
Crédit Lyonnais.....cpt	1122 ..
500 fr. t. p. jous. 25 mars tme	1121 ..
Société générale. jous. avr. cpt	641 ..
Est.....cpt	960 ..
500 fr. t. p. jous. nov...tme
Paris-Lyon-Méditerranée. cpt	1366 ..
500 fr. t. p. jous. nov...ter	1365 ..
Midi.....cpt	1220 ..
500 fr. t. p. jous. jan...tme	1215 ..
Nord.....cpt	1797 ..
400 fr. t. p. jous. jan...tme	1797 ..
Orléans.....cpt
500 fr. t. p. jous. avr... tme	1490 ..
Ouest.....cpt	910 ..
500 fr. t. p. jous. avr... tme	905 ..
Métropolit. 250 f. t. p. jous. tme	610 ..
Suez act. 500 f. t. p. j. jan. tme	4400 ..
— s ^o civile.....jan. cpt	3180 ..
Proc. Thomson-Houston. j. tme	838 ..
Espagne extér. 40/0 avr... tme	90 95
Russe 4 0/0 1901.....mars cpt	88 70
— 3 0/0 1896.....fév. cpt	71 45
Rio-Tinto.... jous. nov. tme	1500 ..

MINES D'OR

Rand Mines..... 260 50
Chartered..... 50 ..
East Rand..... 201 ..

Cours de Paris

Blés (77/75 à l'hectolitre) les 100 kil. net comptant. — Cour. 25 » à 24 75 ; juin 25 » à 24 75 ; juil.-août 24 » à 24 25 ; 4 dern. 21 75 à 22 » ». Cir. : 6,500 Liq. : » » ».

Farines (Fleur de Paris, les 100 k. net sans esc.). — Cour. 31 75 à » » ; juin 31 75 à 32 » » ; juil.-août 31 75 à 32 » » ; 4 dern. 28 75 à 29 » ». Cir. : 2,250. Liq. : » » ».

Bulletin Financier

La spéculation à la baisse a pris prétexte pour peser sur les cours d'un article d'un journal anglais relatif à la neutralité française dans le conflit Ru-Jo-Ja.

Nous retrouvons donc le niveau de la cote des fonds d'Etats légèrement au-dessous de celui pratiqué samedi.

Notre 3 0/0 a baissé de 15 centimes à 99,15.

Le Crédit Foncier cote 724 ; le Crédit Lyonnais, 1121 et la Société Générale, 642.

Les chemins français n'ont pas sensiblement varié ; le Lyon à 1365 ; le Midi à 1215 ; le Nord à 1797 et l'Orléans à 1490.

Le Suez finit à 4440 en baisse de 30 fr ; le Rio reste à 1590.

L'Extérieure recule à 90,95 ; l'Italien est à 106,30 ; le Portugal à 68,50.

Le Russe Consolidé reprend à 87,05 ; le 3 0/0 1891 à 73,50.

Le Turc à 88,75 baisse de 10 centimes ; la Banque Ottomane cote 604 fr.

En Banque, marché très actif sur la Capillitas qui progresse de nouveau à 54,25.

TOUTS MÉDECINS, toutes Sages-femmes vous diront, si vous avez besoin d'une émulsion d'huile de foie de morue, qu'il en est une, mais une seule, unique au monde, sur laquelle on puisse compter :

l'Emulsion Scott.

C'est parce que l'Emulsion Scott s'est toujours montrée si merveilleusement efficace qu'elle a pu prendre une telle place dans l'opinion des Médecins et Sages-femmes. C'est aussi en raison de son succès que l'Emulsion Scott a été tant imitée ; mais les imitations ne sont faites que dans un but de lucre et, afin de pouvoir être vendues moins cher que l'Emulsion Scott, sont composées d'ingrédients de dernière catégorie. Il est donc absolument impossible qu'elles soient aussi bonnes que l'Emulsion Scott ! Toutes ces soi-disant imitations, même réunies, ne pourraient assembler les

MILLIERS DE TÉMOIGNAGES

donnés à l'Emulsion Scott par les Docteurs, les Sages-femmes, les particuliers. Pourquoi alors, puisque vous désirez guérir, vous risquez-vous à prendre une imitation de l'Emulsion Scott ? Est-ce pour vous une bonne affaire ? Non ! car, en achetant des imitations vous réservez un profond déspoillement et prolongez votre maladie ; rappelez-vous bien, en effet, que les imitations de l'Emulsion Scott ne guérissent pas ! L'EMULSION SCOTT, elle, guérit !



Il ne tient qu'à vous d'essayer l'Emulsion Scott ; pour cela, envoyez-nous, tout en mentionnant ce journal, 0 fr. 50 de timbres-poste à l'adresse suivante, nous vous ferons parvenir franco un échantillon : EMULSION SCOTT (Delouche & Cie) 356, rue St-Honoré, Paris.

FARINE NESTLÉ

LACTÉE Aliment préféré des enfants.

CAPTIVE DES MOHAWKS

PAR

Gamille de CENDREY

XVIII

Hors de la vallée de la mort

« Maintenant, mes amis, mrmura Seth, je pense que nous sommes sortis de la vallée de la mort ; il faut prendre le large, c'est l'opinion particulière de Seth Jones.

— Mais comment retrouver Haverland ? demanda Graham.

— Je crois qu'il doit être par ici, répondit l'autre.

— Cherchons, alors, et nous trouverons ! car le jour ne peut être bien loin, et je me demande si les Indiens sauront que nous sommes partis ; et, certainement ils l'apprendront à bon marché. »

Au moment où la lumière du jour se montrait à l'orient, ils arrivèrent auprès d'Haverland et respirèrent leur voya-

ge ; ils ne s'arrêtèrent pas pour déjeuner, car ils étaient trop désireux d'avancer. Une heure après, environ, ils étaient sur une espèce de sentier tracé par des animaux sauvages ; la terre était si dure qu'on n'y voyait pas leur empreintes, et il était facile d'y marcher.

Seth et Haldige, comme chasseurs consommés, avaient trop d'expérience pour se relâcher de leur vigilance. Ils conservèrent les mêmes fonctions qu'au paravant ; le premier se chargea de conduire ses compagnons à travers le pays désert, et le dernier de les protéger contre les dangers qui pourraient survenir à l'arrière. L'établissement vers lequel ils se dirigeaient avec tant d'anxiété était encore à plusieurs journées de marche ; et, pour l'atteindre, ils devaient traverser une rivière d'une largeur considérable. Seth atteignit cette rivière à midi.

« Vraiment j'oubliais cela ! s'écria-t-il. Je me demande si la jeune fille sait nager ? Si elle ne le sait pas, comment ferons-nous pour traverser la rivière ? Je pense qu'il faudra la placer sur un morceau de bois, et qu'alors la brise la poussera ; quant aux hommes, ils savent nager, tout naturellement. »

Quelques minutes plus tard, nos amis tenaient conseil sur le bord de la rivière.

Ils décidèrent qu'ils devaient préparer un radeau le plus vite possible ; décou-

vrir des matériaux pour le construire, tel était l'ordre du jour, et c'était un travail d'une énorme difficulté ; ils n'avaient pas d'autres outils que leurs couteaux de chasse, et ils ne valaient pas grand'chose. On cassa de grandes branches pourries aux arbres qu'Haverland réunit ensemble avec de l'osier, tandis que les autres ramassaient le bois.

Haldige remonta la rivière, et Seth et Graham la descendirent ; celui-ci remarqua bientôt un gros tronç d'arbre à moitié pourri qui se trouvait en partie dans l'eau.

« Voilà justement notre affaire ! C'est cela ! c'est un radeau tout fait, une peine de moins ; lançons-le de suite et mettons-le à flot sur place ! » dit-il joyeusement.

Ils s'approchèrent et se baissèrent déjà pour le pousser dans l'eau, lorsque Seth s'éloigna subitement et se mit à le regarder.

« Allons, aidez-moi, dit Graham.

— Graham, je pense que je ne prendrai pas ce tronç ; je ne crois pas qu'il fasse notre affaire.

— Pourquoi pas ? Au nom du sens commun, donnez-moi une raison.

— Laissez ce tronç, m'entendez-vous ?

Chronique agricole

L'Economie rurale en Allemagne

M. de Vilmorin vient de faire à la Société Nationale d'Agriculture un curieux récit de la lutte soutenue depuis dix ans (1893-1903) par l'agriculture allemande contre les parties adverses et la mauvaise volonté du gouvernement. Dès 1893, la propriété agricole était profondément lésée au profit du commerce; Bismarck, qui s'en était rendu compte, fit augmenter les droits de douane en 1895, afin de protéger la culture des céréales contre la concurrence étrangère. Mais le comte Capri- vi, qui le remplaça en 1890, sacrifia absolument les intérêts agricoles dans les traités avec les puissances étrangères; il considérait les droits sur les céréales comme une lourde charge pour le pays et proclamait la nécessité d'abandonner la lutte sur le terrain agricole pour chercher à faire de l'Allemagne un Etat industriel exportateur.

Le monde agricole sentit le besoin de se défendre par tous les moyens légaux, en février 1893, plus de 15.000 cultivateurs se réunirent en une vaste association, l'Union des agriculteurs, avec laquelle se fondaient, quelques mois plus tard, l'Union Allemande des paysans. Au bout de la première année, l'Union comptait déjà 178.939 membres; son organisation est simple et pratique: elle se compose de groupes locaux réunis en groupes principaux ayant chacun un président et un représentant; les groupes appartenant à une même circonscription électorale sont réunis en sections provinciales, lesquelles, à leur tour sont groupées en sections provinciales; les présidents des sections provinciales sont nommés par les présidents des groupes et des sections, ils forment une commission qui nomme un comité exécutif composé de 14 membres. L'organe officiel de l'Union est un journal hebdomadaire envoyé à tous les membres.

Cette organisation était à peine ébauchée que les élections de 1893 eurent lieu; l'Union intervint dans la lutte électorale et parvint à faire nommer 140 députés ayant souscrit à son programme; ces députés formèrent un Reichstag un groupe nouveau celui de l'agriculture. Malgré la vive opposition de ce groupe, le gouvernement réussit à faire voter, le 10 mars 1894, un traité avec la Russie, qui accordait à ce pays des droits très réduits sur les céréales. Cette défaite ne fit que fortifier l'Union, car au 4 Mai 1894, elle comptait 201.765 membres. A la suite du rejet du projet de loi Kanitz visant l'établissement d'un prix minimum pour les diverses céréales, les farines, etc., le comité directeur de l'Union décida la création d'un journal de propagande; en outre, il publia, sous forme de brochures, écrites dans un style simple, à la portée des cultivateurs, des études sur les questions importantes intéressant l'agriculture. Puis l'Union fonda un bureau de vente et d'achat pour l'acquisition des engrais, semences, fourrages, ainsi qu'un bureau technique pour renseigner ses membres sur les

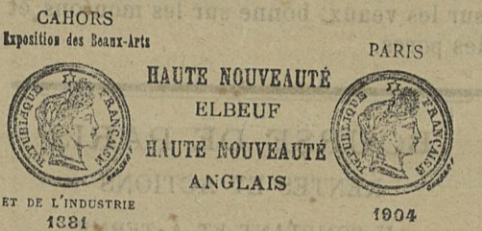
questions agricoles et de droit rural. Grâce à ces efforts, l'Union réussit à faire voter en Juin 1896, une loi concernant les opérations de Bourse et qui défendait la vente à terme des céréales et des produits de la meunerie.

Pendant la session de 1898, l'Union eut à subir l'hostilité du gouvernement, qui lui attribuait l'échec du fameux projet du canal central. Défense fut faite aux conseillers et autres employés de l'Etat de faire partie de l'Union. Pour éviter des représailles, la plupart des employés administratifs qui avaient adhéré à l'Union durent donner leur démission de cette association. Les intérêts agricoles ne devaient pas être mieux protégés par le comte de Bülow, qui succéda, en octobre 1900, au prince de Hohenlohe; malgré les réclamations et l'opposition de l'Union, le gouvernement fit voter un tarif pour tous les produits agricoles qui comportait un droit minimum seulement pour le blé, le seigle, l'orge et l'avoine, c'est-à-dire pour 4 articles sur 946.

Néanmoins, la lutte courageuse soutenue depuis dix ans a permis à l'agriculture allemande de réaliser de sérieux avantages. Cette lutte est un exemple de ce que peut l'association lorsqu'elle poursuit un programme pratique et qu'elle est dirigée par des hommes d'initiative, compétents et énergiques.

DOUCÈDE

Marchand-Tailleur
Boulevard Gambetta, N° 59, CAHORS



J'ai l'honneur de vous informer que je possède en magasin un grand assortiment de draps pour la Saison.

Si vous voulez bien m'honorer de votre confiance, je me mets à votre disposition pour vous soumettre chez vous les Echantillons.

Votre dévoué,
DOUCÈDE.

HABILLEMENTS DE TOUS GENRES
A des prix très modérés

BOURGOT DENTISTE

9 - RUE DU LYCÉE - 9
SEULE MAISON A CAHORS POUVANT
livrer un Dentier dans la même journée
Tous les travaux sont garantis sur facture
Deux ans de crédit sans payer
plus cher qu'ailleurs
GRANDE BAISSE DE PRIX

ÉTUDES DE M^{re} PANASSIÉ

AVOUÉ A TOULOUSE
Place Matabiau, N° 1

M^{re} VIGNIAUX

AVOUÉ A TOULOUSE
Rue Boulbonne, N° 4

A VENDRE

aux enchères publiques
à suite de licitation

ET DE SURENCHÈRE

Le Jeudi 8 Juin 1905, à une heure du soir, par devant et à l'audience de la Chambre des criées du Tribunal Civil de Toulouse, au Palais de Justice, place Intérieure Saint-Michel.

A la requête de M^{re} Marie Louise VALET de REGANHAC, célibataire majeure demeurant à Toulouse, ayant M^{re} PANASSIÉ pour avoué constitué.

Contre M. Henri VALET de REGANHAC, propriétaire demeurant à Paris, rue de Seine N° 63, ayant M^{re} VIGNIAUX pour avoué constitué.

M^{re} ROZÈS avoué, adjudicataire pour ami élu ou à élire.

M^{re} Marie-Louise de REGANHAC sus-nommée, surenchérisseur, ayant M^{re} PANASSIÉ pour avoué.

Les immeubles ci-après désignés: Situés dans la ville de Cahors, canton et arrondissement de Cahors (Lot)

Une maison à rez-de-chaussée, premier étage et galetas au-dessus située dans la commune de Cahors, rue Saint-Barthélemy numéro 23 ancien et 17 nouveau.

Le rez-de-chaussée a une porte d'entrée et trois fenêtres; le premier étage, trois fenêtres.

La maison se compose de deux corps de logis reliés entre eux: l'un le principal en façade sur la rue, l'autre en arrière perpendiculaire au premier et en avancement dans le jardin ci-après.

La maison est entièrement bâtie sur cave, cette cave partie en voûte partie en hourdis.

Du côté du jardin ci-après, elle est percée de quinze ouvertures, tant en la maison principale qu'à l'annexe, y compris la porte et les ouvertures du grenier, au nombre de trois.

Le rez-de-chaussée se compose

d'un vaste couloir avec deux pièces dans le corps principal donnant sur la rue.

En sortant dans le jardin à gauche, se trouve l'entrée de la cave.

A droite, se trouve un bassin à laver avec l'eau de la ville.

L'annexe contient un petit logement composé de trois pièces et une cuisine.

On accède au premier étage par un escalier à droite du rez-de-chaussée.

Ce premier étage comprend cinq pièces dans le corps de logis principal; trois, dans la cuisine, prenant vue sur la rue; les deux autres sur le jardin.

Les pièces ayant vue sur le jardin communiquant chacune par une porte vitrée sur un balcon protégé par un auvent formé par l'avancement du toit.

Sur le balcon, s'ouvre une porte donnant accès à deux pièces et un cabinet dépendant de l'appartement et situé dans l'annexe.

Dans le cabinet de cet annexe est une échelle communiquant au grenier, dans lequel on peut pénétrer, d'ailleurs par un escalier faisant suite à celui du premier étage.

Les eaux du toit sont toutes centralisées par des caniveaux qui les conduisent dans une puisard dans le jardin.

Ce corps d'immeuble est inscrit à la matrice cadastrale de la ville de Cahors au lieu dit la Citadelle, sous les numéros cinq cent trente, cinq cent trente-et-un et cinq cent trente-deux de la section N, pour un revenu de cinq cent quatre-vingt-cinq francs.

Le sol de ce corps d'immeuble et la cour sont inscrits à la matrice cadastrale de la dite ville, sous le numéro cinq cent trente-trois de la section N, pour une contenance de un are soixante-dix centiares à la première classe pour un revenu de quatre francs trente-neuf centimes.

Le jardin faisant suite au corps de bâtiment, mêmes ville et lieu dit, est inscrit à la matrice cadastrale sous le numéro cinq cent trente-quatre de la section N, pour une contenance de deux ares trente centiares, à la troisième classe pour un revenu de huit francs cinq centimes.

Une parcelle, en nature de roche située à suite de l'immeuble ci-dessus, inscrite à la matrice cadastrale de la dite ville, même lieu dit sous le numéro cinq cent trente-cinq pour une contenance de quatre-vingt-dix centiares, à la cinquième classe pour un revenu de un centime.

L'extrait de la matrice cadastrale porte une entrée située rue St-Barthélemy, numéro dix-sept pour une contenance de vingt centiares, à la première classe, avec un revenu de cinquante-deux centimes.

Les dits immeubles confrontent: au nord Chaumont; au midi Marty; à l'ouest la rue; à l'est le jardin soutenu par un mur de soutènement d'une hauteur de quinze mè-

tres environ donnant sur la rivière du Lot.

La vente des immeubles ci-dessus désignés a été ordonnée suivant jugement rendu par le Tribunal Civil de Toulouse le vingt-cinq février mil neuf cent cinq, enregistré et signifié.

Le cahier des charges pour parvenir à la vente, a été déposé au greffe du Tribunal civil de Toulouse le vingt-un mars mil neuf cent cinq; la vente desdits immeubles a eu lieu le treize avril courant, et l'adjudication a été prononcée au profit de M^{re} ROZÈS pour ami élu ou à élire. Dans les délais de droit une surenchère du sixième a été faite par la dite demoiselle de REGANHAC et en a porté le prix à la somme de neuf mille trois cent soixante-quinze francs.

En conséquence, il est annoncé à tous prétendants que l'adjudication des immeubles ci-dessus décrits et désignés aura lieu à l'audience des criées du Tribunal Civil de Toulouse, place Intérieure Saint-Michel, le Jeudi huit juin mil neuf cent cinq, en un seul lot, sur la mise à prix de neuf mille trois cent soixante-quinze francs, ci... 9.375

En outre aux clauses et conditions du cahier des charges.

Pour les renseignements, s'adresser à M^{re} PANASSIÉ, avoué poursuivant et à M^{re} VIGNIAUX, avoué colicitant.

Fait et dressé à Toulouse, le vingt six avril mil neuf cent cinq, par M^{re} PANASSIÉ, avoué poursuivant soussigné.

PANASSIÉ,
Avoué, signé.

Enregistré à Toulouse, le deux mai mil neuf cent cinq, folio 90, case 20. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

GUY, Receveur, signé.

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

Lauréat de l'Ecole Dentaire de France

Successeur de BAKER

75, Boulevard Gambetta

Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)

Travail parfait et entièrement garanti

Religieuse donne secret pour guérir enfants urinant au lit. Ecr. M^{me} Burot, à Chantenay (Loire-Inf.)

Le propriétaire gérant: A. COUESLANT

PHARMACIE de la CROIX-ROUGE

BOULEVARD GAMBETTA
EN FACE LE THÉÂTRE

CAHORS

Directeur: P. GARNAL
Pharmacien de 1^{re} Classe

Diplômé de l'Ecole Supérieure de Pharmacie de Paris, Ancien Pharmacien-adjoint de l'Assistance publique de Paris

PHARMACIE SPÉCIALE

pour la préparation des ordonnances

Médicaments de premier choix

La meilleure de toutes les Huiles de Foie de Morue

Huile de Foie de Morue blonde ambrée de JOHN STREVEN, de Bergen (Norwège)

Vendue pure ou Emulsionnée aux hypophosphites de chaux et de soude

Dépôt: à la CROIX-ROUGE

Pour les personnes qui ne peuvent pas tolérer l'Huile de Foie de Morue demander

LA PHOSPHODE

remplace avantageusement l'Huile de Foie de Morue et constitue le reconstituant et le réparateur le plus efficace et le plus agréable à prendre.

Prix: Demi-litre 2 fr. — Litre 3 fr. 50

Prix les plus réduits

MAISON DE CONFIANCE

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h. 69, Boulevard Gambetta

EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
IL GARANTIT SON TRAVAIL
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

(SERVICE D'HIVER 1904-5)

De Paris à Toulouse par Cahors					De Toulouse à Paris par Cahors					De Cahors à Libos					
17					42 (4)					40					
DIRECT.					EXPRESS					EXPRESS					
1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e class.					1 ^{er} class.					1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e class.					
PARIS (Orsay).....	départ.	2 45	10 22	9 3	11 19	TOULOUSE d.	1 49	2 43	3 18	5 45	9 16	6 5	7 28	12 49	7 14
PARIS (Aust.).....	départ.	3	10 31	9 12	11 14	MONTAUBAN d.	1 49	3 37	4 32	7 30	9 40	10 53	7 20	1 7	7 18
LIMOGES.....	arrivé.	2 1	4 38	3 11	9 2	Causse.....	—	4 1	5 20	8 11	9 53	11 33	8 1	1 7	7 26
BRIVE.....	départ.	3 34	4 46	3 20	9 29	Lalbenque.....	—	—	6 9	8 52	—	12 13	8 43	1 30	7 32
Gignac-Cressensac.....	arrivé.	6 35	6 33	4 52	12 27	Cieuras.....	—	—	6 19	9 1	—	12 22	8 52	1 35	7 46
SOULLAC.....	départ.	7 40	7 39	5 35	11 12	Sept-Ponts.....	—	—	6 33	9 13	—	12 34	9 4	1 43	8 1
CAZOUËS.....	arrivé.	7 45	7 40	5 37	11 12	CAHORS.....	arr.	2 45	4 38	6 42	9 21	10 30	9 29	1 50	8 8
Lamothe-Fénelon.....	départ.	8 9	—	—	11 12	Espé.....	arr.	2 49	4 49	6 52	9 21	10 36	9 29	2 7	8 27
Noac.....	arrivé.	8 19	—	—	11 12	St-Denis-Catus.....	—	—	7 5	—	—	6 11	9 41	2 13	8 16
GOURDON.....	départ.	8 31	8 8	6 2	11 12	Thédirac-Peyril.....	—	—	7 19	—	—	6 25	9 54	2 13	8 27
Saint-Clair.....	arrivé.	8 40	—	—	11 12	Dégagnac.....	—	—	7 33	—	—	6 41	10 7	2 13	8 27
Dégagnac.....	départ.	8 51	—	—	11 12	Saint-Clair.....	—	—	7 42	—	—	6 50	10 7	2 13	8 27
Thédirac-Peyrilles.....	arrivé.	9 2	—	—	11 12	GOURDON.....	—	—	7 52	—	—	6 59	10 16	2 13	8 27
Saint-Denis-Catus.....	départ.	9 13	—	—	11 12	Noac.....	—	—	8 7	—	—	6 59	10 25	2 13	8 27
Espé.....	arrivé.	9 22	—	—	11 12	Lamothe-Fénel.....	—	—	8 16	—	—	7 26	10 38	2 13	8 27
CAHORS.....	départ.	9 32	8 47	6 38	11 12	CAZOUËS.....	—	—	8 25	—	—	7 36	10 46	2 13	8 27
Sept-Ponts.....	arrivé.	9 41	8 53	6 43	11 12	SOULLAC.....	arr.	3 47	5 52	8 46	—	11 43	7 53	2 13	8 27
Cieuras.....	départ.	9 51	—	—	11 12	Gignac-Cressensac.....	arr.	3 48	5 57	8 51	—	11 44	8 7	2 13	8 27
Lalbenque.....	arrivé.	10 5	—	—	11 12	BRIVE.....	arr.	4 24	6 33	9 21	—	12 21	9 11	2 13	8 27
GOURDON.....	départ.	10 12	—	—	11 12	PARIS (A) arr.	11 51	4 14	—	—	—	12 28	—	2 13	8 27
CAZOUËS.....	arrivé.	10 45	9 35	7 20	11 12	PARIS (O) arr.	11 59	4 23	—	—	—	8 34	—	2 13	8 27
TOULOUSE.....	arrivé.	12 13	10 49	8 38	11 12	TOULOUSE.....	arrivé.	12 13	10 49	8 38	—	—	—	2 13	8 27